

La finance africaine sur la scène européenne

UBA fait de Paris son hub stratégique en Union européenne

La United Bank for Africa (UBA) poursuit son ambition de connecter les marchés africains au reste du monde en établissant un nouveau centre névralgique en Europe.

P. 5



Mémoire d'une tragédie coloniale, le camp de Thiaroye

Le silence ensanglanté de la France

Ce drame reste une cicatrice béante dans les relations entre la France et l'Afrique. Longtemps occulté, il incarne l'injustice du système colonial et le mépris des sacrifices consentis par les soldats africains. Ces hommes, qui avaient combattu courageusement pour libérer l'Europe, se sont vus trahis par une métropole qu'ils avaient servie au péril de leur vie.

P. 2

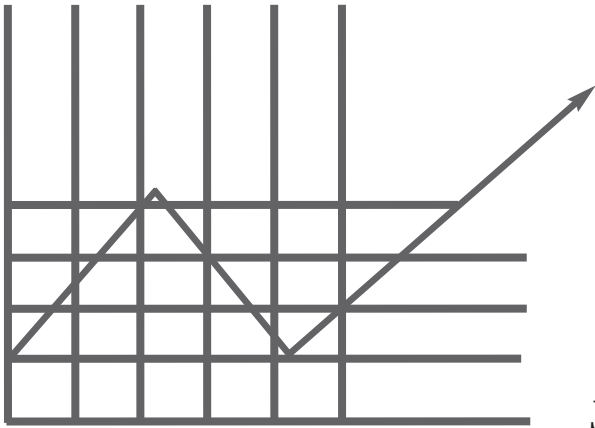


La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux

Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

N° 198 du 06 Décembre 2024 - Prix : Cameroun 400 F.cfa - Cemar 600 F.cfa



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Salomon Douala Epale

GAZ DOMESTIQUE

Le Cameroun augmente ses capacités de stockage de 40%

La Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers va réceptionner dans quelques jours une sixième sphère de 1000 tonnes métriques au dépôt de Douala-Bonabéri. L'ouvrage, livré quatre mois à l'avance, porte l'autonomie de consommation du Cameroun de 4 à 6 jours.



PROGRAMME ÉCONOMIQUE 2024

Les promesses non tenues du gouvernement Joseph Dion Ngute

En présentant à l'Assemblée Nationale le Programme économique de l'exercice 2025 du Cameroun le 1er décembre 2024, le Premier ministre a dressé un état des lieux de l'action du gouvernement au cours de l'année qui s'achève. Il apparaît que de nombreux objectifs ne peuvent plus être atteints.

P. 8



L'Afrique face aux enjeux globaux de l'énergie

Entre aspirations et réalités

L'Afrique doit trouver un équilibre entre ses ambitions de souveraineté énergétique et l'engagement envers des solutions adaptées à ses réalités. L'électrification, élément clé pour l'industrialisation de l'Afrique, revêt une importance cruciale. L'urgence d'agir pour optimiser les ressources du continent est évidente, car les pays africains doivent répondre à leurs besoins économiques...

Pp. 6-7



Marché financier

La BVMAC vise 100 000 comptes titres d'ici fin 2026

L'entreprise de marché financier mise sur un relèvement significatif, dans les prochains mois pour doper la pénétration des activités sur les valeurs mobilières au sein des populations de la Cemar.

P. 3



Brigade mixte CEMAC

Une mise en œuvre lente et complexe

L'intégration économique en Afrique centrale, portée par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), avance à petits pas.

P. 4

MÉMOIRE D'UNE TRAGÉDIE COLONIALE, LE CAMP DE THIAROYE

Le silence ensanglanté de la France

Ce drame reste une cicatrice béante dans les relations entre la France et l'Afrique. Longtemps occulté, il incarne l'injustice du système colonial et le mépris des sacrifices consentis par les soldats africains. Ces hommes, qui avaient combattu courageusement pour libérer l'Europe, se sont vus trahis par une métropole qu'ils avaient servie au péril de leur vie.



Le 1er décembre 1944, des tirailleurs sénégalais ayant combattu pour la France sont massacrés à Thiaroye, près de Dakar, par l'armée française.

Ces soldats, issus de diverses colonies africaines, exigeaient le paiement de leurs soldes et primes de guerre, une requête qui leur

coûtera la vie. Ce drame, ordonné par des officiers français, a été officiellement minimisé, mais des recherches estiment le nombre de victimes bien au-delà des chiffres communiqués.

Ce massacre, longtemps occulté, témoigne de la brutalité du système colonial français et de l'ingratitude envers ces hommes qui avaient sacrifié leur vie pour une métropole qu'ils espéraient loyale. En 1988, le film Camp de Thiaroye du réalisateur Sembène Ousmane a ravivé le débat sur cet épisode tragique,

dénonçant les injustices et appelant à une reconnaissance historique.

En 2014, le président François Hollande a reconnu une « répression sanglante », mais le chemin vers une justice complète reste inachevé. Les familles des victimes continuent de réclamer réparation et clarté sur le nombre exact de morts. À 80 ans de distance, Thiaroye incarne une blessure mémorielle, rappelant le lourd héritage du passé colonial de la France en Afrique.

PROMOTION DES LANGUES AFRICAINES

Orange s'allie à Meta et OpenAI

Dans un tournant significatif pour l'intégration des langues africaines dans l'intelligence artificielle, Orange a annoncé, le 27 novembre 2024, un partenariat avec Meta et OpenAI.

Ce projet, prévu pour début 2025, vise à développer des modèles d'IA capables de reconnaître et d'interagir avec des langues africaines, notamment le wolof et le pulaar.

Alors que l'IA se diffuse dans divers secteurs, son adoption en



Afrique est limitée par la sous-représentation des langues locales dans les données d'entraînement. Pour remédier à cette situation, Orange mettra à disposition ses données d'applications locales, facilitant ainsi une meilleure prise en charge des langues africaines dans les technologies IA, telles que Whisper d'OpenAI et Llama de Meta.

L'initiative permettra aux utilisateurs d'interagir avec les services client dans leur langue

maternelle, favorisant une expérience utilisateur plus accessible. De plus, les modèles développés seront mis à la disposition de projets non commerciaux dans des domaines essentiels comme la santé publique et l'éducation, élargissant ainsi l'impact de cette collaboration. Orange a également obtenu un accès aux modèles les plus récents d'OpenAI, garantissant le traitement de ses données en Europe.

LES AMBITIONS ÉNERGÉTIQUES AMÉRICAINES FACE AUX DÉFIS AFRICAINS

Entre promesses de Trump et urgences africaines

Comment diversifier face à la dépendance pétrolière ?



Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche réveille un nouvel âge d'or pour la production pétrolière américaine, avec une stratégie axée sur l'augmentation de la production, notamment grâce au pétrole de schiste. Cet objectif, s'inscrivant dans une logique « drill, baby, drill », ravive les craintes des pays producteurs de pétrole, notamment en Afrique, où la dépendance aux revenus pétroliers reste forte. Alors que le Gabon et d'autres nations africaines cherchent à diversifier leurs économies, les ambitions américaines pourraient entraîner une sursaturation du marché et une chute des prix du pétrole, ayant déjà causé des crises financières par le passé. Cette situation souligne la nécessité pour les pays africains de passer des plans de diversification à des actions concrètes, sous peine de plonger dans de nouvelles difficultés économiques, exacerbées par une dette publique croissante et un espace budgétaire limité. Les annonces de diversification devront se traduire par des mesures tangibles pour garantir une résilience face à l'instabilité des prix pétroliers, un impératif dans un contexte où les promesses passées ont souvent été ignorées.

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Le Cameroun se lance dans la numérisation de l'état civil

Le Cameroun entreprend une réforme significative de son système d'état civil, avec un projet de loi récemment débattu à l'Assemblée nationale.

Cette initiative vise à moderniser la législation de 2011 pour intégrer des technologies numériques, avec l'objectif de créer un système d'enregistrement plus efficace et inclusif. Parmi les innovations, l'introduction d'un numéro d'identification personnel unique dès la naissance facilitera l'accès des citoyens



aux services administratifs. De plus, le délai pour déclarer les naissances sera étendu de 3 à 12 mois afin d'inclure davantage de personnes dans le registre national. Cette réforme

s'inscrit dans le cadre d'une volonté gouvernementale de prioriser la modernisation des services publics et de surmonter les défis d'infrastructure numérique, alors que le Cameroun figure au 155e rang mondial dans l'indice de développement de l'e-gouvernement. La centralisation des données et la protection accrues des informations personnelles devraient également contribuer à renforcer la transparence et à soutenir le développement socio-économique du pays.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le Gabon s'investit dans l'infrastructure numérique pour renforcer sa souveraineté

Le pays affiche un indice d'adoption des TIC de 74,7 sur 100 en 2024, selon l'UIT, et un indice de développement de l'e-gouvernement de 0,5741 sur 1, selon l'ONU.

Le Gabon se positionne comme un leader en matière de transformation numérique en Afrique centrale, avec un indice d'adoption des TIC de 74,7 sur 100. Pour 2025, le gouvernement a prévu un budget de 32,3 milliards de FCFA (environ 52 millions de dollars) pour des projets clés, dont la construction de deux centres de données visant à réduire la dépendance aux multinationales pour le stockage des données.

En plus desdits projets



clés, le ministre de l'Économie numérique, Bonjean Rodrigue Mbanza, a annoncé la réhabilitation du backbone reliant Libreville à Franceville, essentiel pour améliorer la connectivité régionale. En parallèle, la modernisation de l'Institut africain d'informatique renforcera les compétences numériques des Gabonais, cru-

ciales pour répondre aux besoins croissants en matière d'emploi dans un marché en pleine évolution. Ces initiatives visent à établir un Gabon résilient et compétitif sur le plan numérique, tout en s'interrogeant sur les défis liés à la cybersécurité, où le pays obtient un score de 39,86 sur 100 au niveau mondial.

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux
(Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Édition de journaux (La Lettre de la Bourse et Kaso'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale



Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lalettre@lalettre-bourse.com

Directeur de la Publication
Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223.41.12.57
- 677.53.20.32
E-mail : salomondoualepale@gmail.com

Direction Administrative et Financière
Hugo Bougna
Conseiller à la Rédaction
Dr. Jérémie Toko
Bruno Bekima

Rédacteur en Chef
Salomon Douala Epale

Rédaction Centrale
S. Douala Epale
Bougna Etoukan Z. R.
Dagoro Etoukan
Yveline M. Douala
Amina Ayichatou (stagiaire)

Desk Yaoundé
Coordonateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677.60.47.58
Philippe Baba
(237) 696.97.32.17

Gabon
Isaac Makanga
Tél. +241 627 80 606

Tchad
Mercile Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Service commercial et marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Infographie
Ingenieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11

E-mail : joemoussi@gmail.com

Impression
JV Graf, Yaoundé

Distribution
Cameroun
Fedipress

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti
Mahamat

MARCHÉ FINANCIER

La BVMAC vise 100 000 comptes titres d'ici fin 2026

L'entreprise de marché financier mise sur un relèvement significatif, dans les prochains mois pour doper la pénétration des activités sur les valeurs mobilières au sein des populations de la Cemac.

Le Gabon s'est lancé une fois de plus sur le marché financier régional. Le pays vient d'émettre un emprunt obligataire par Appel public à l'épargne pour lever 80 milliards de FCFA par tranches multiples. Cette autre émission qui s'est déroulée au 4ème trimestre 2024 vient conforter la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale (Bvmac), dans sa mission d'être un instrument de financement moderne, alternatif aux autres sources de financement des économies de la Communauté Économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) et ayant pour socle la mobilisation de l'épargne populaire et institutionnelle intérieure et extérieure.

Le nouvel emprunt obligataire du Gabon, « EOG Multi-Tranches 2024-2030 II », est une nouvelle opportunité pour les agents économiques de la sous-région, notamment les particuliers, de s'investir davantage dans l'essor du marché financier régional. A cette fin, la Bvmac se montre bien optimiste, malgré des résultats plutôt mitigés. L'un des leviers que les dirigeants prévoient d'actionner dans les prochains mois est le « relèvement significatif du nombre de



De 2021 à 2023, les investisseurs à la Bvmac ont perçus 165 milliards de FCFA, intérêts et dividendes confondus.

comptes titres qui devrait passer de 8 500 actuellement [au 31 décembre 2023] à 100 000 comptes titres d'ici à la fin de l'année 2026 », indique le président du conseil d'administration, Henri-Claude Oyima, dans le dernier rapport annuel d'activité.

Selon les spécialistes, le compte titres est le compte de référence pour l'investisseur particulier qui veut investir en Bourse. Il peut être individuel et, dans ce cas, le détenteur est le seul à pouvoir réaliser des opérations sur cette enveloppe, à moins

qu'il n'émette une procuration. Il est également possible de disposer d'un compte titres joint et les deux personnes qui le détiennent peuvent toutes deux réaliser des opérations. Enfin, le compte-titres peut également être détenu en indivis (c'est-à-dire par au moins 3 personnes), ce qui implique que tous les co-détenteurs peuvent effectuer des investissements mais seulement avec l'accord de tous. Les personnes morales que sont les entreprises, associations, fondations, peuvent également ouvrir un

compte-titres, parfois aussi appelé compte société.

Une affaire rentable

Dans cette perspective, l'on rappelle à la Bvmac que depuis son avènement, le marché financier régional unifié contribue effectivement à la création de valeur tant pour les émetteurs de titres (plusieurs projets publics financés) que pour les investisseurs dont les revenus (dividendes et intérêts) perçus ont cumulé à 79,511 milliards de FCFA en 2023 (76,561 milliards au titre des intérêts et 2,95 milliards au titre de dividendes) contre plus de 48 milliards sur l'année 2022 (45 milliards au titre des intérêts et 03 milliards au titre de dividendes) ; revenus qui se sont ajoutés à ceux déjà versés en 2021 et qui se sont élevés à 37,5 milliards intérêts et dividendes confondus.

Dans son Business Plan 2022-2026, l'entreprise de marché s'attèle à augmenter le taux de pénétration des activités sur valeurs mobilières au sein des populations de la Cemac. L'ambition est de porter ce taux à plus de 10% au terme de la période de référence. A fin 2023, la Bvmac pesait environ 2,734% de l'économie de la Cemac (épargne mobilisée/PIB réel régional) contre à peine 2% à fin 2022.

P. NSOA

INTÉGRATION AFRICAINE

La Bourse d'Eswatini rejoint le projet de liaison des bourses africaines

L'initiative de l'Association des bourses des valeurs africaines compte désormais 11 adhérents. Le projet qui est une étape intermédiaire vers la création de la Bourse panafricaine représente une capitalisation boursière cumulée de 1,6 milliard de dollars.

C'est un nouveau pas vers l'interconnexion des bourses africaines. Le projet de liaison des bourses africaines (AELP) est entré dans sa deuxième phase. L'initiative de l'Association des bourses des valeurs africaines (ASEA) soutenue par la Banque africaine de développement (BAD) compte désormais onze adhérents. Le dernier en date est la Bourse d'Eswatini [ex Swaziland]. L'annonce a été officialisée par un communiqué de presse conjoint AELP/ASEA du 3 décembre 2024. C'était à l'occasion du traditionnel séminaire de renforcement des capacités de l'AELP qui s'est achevé le 27 novembre dernier.

Selon le communiqué de presse, 12 nouveaux courtiers de la Bourse du Botswana, la Bourse du Ghana et la Bourse des valeurs de l'Ouganda ont aussi rejoint l'initiative. Le Projet représente désormais une capitalisation boursière combinée de 1,6 milliard de dollars. Dans une déclaration, le Président



Le projet de liaison des bourses africaines rapproche le continent d'un marché financier unifié.

de l'ASEA, Pierre Célestin Rwabukumba, a salué le parcours transformateur du projet. « L'AELP révolutionne les marchés financiers de l'Afrique, en brisant les barrières et en créant des connexions sans faille. A chaque étape, nous jetons les bases d'un écosystème financier pleinement intégré, plus compétitif et plus inclusif, qui permet aux entreprises et investisseurs africains de s'engager dans la voie du développement durable. »

Pour le secrétaire à l'organisation de l'Association des courtiers et négociants en valeurs mobilières africains (Assda), Willie Njoroge, l'inclusion d'un plus grand nombre de bourses et de courtiers va dé-

bloquer le potentiel et stimuler les échanges transfrontaliers, favoriser l'intégration économique et rapprocher le continent d'un marché financier unifié au bénéfice des entreprises et des investisseurs.

Bourse panafricaine

Ce séminaire de deux jours organisé en collaboration avec la Fondation Bill & Melinda Gates a connu la participation de plus de 50 experts boursiers venus de toute l'Afrique. Les échanges ont tourné autour l'harmonisation des systèmes de paiement, comment adresser des défis tels que les disparités réglementaires et les struc-

tures de marché variables, ouvrant la voie à une plus grande intégration africaine.

En effet, le renforcement et l'élargissement de l'AELP est une étape intermédiaire vers la création de la Bourse panafricaine, une des quatre institutions financières phares de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). A cet effet, la Commission de l'UA et l'ASEA ont signé un protocole d'accord le 21 juillet 2022, à Lusaka, en Zambie, suite à une recommandation de la 35ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat.

Dans le rang de l'AELP, la Bourse d'Eswatini a été précédée par la Bourse du Botswana (BSE) et la Bourse du Ghana (GSE). Le

projet de liaison des bourses africaines a été lancé en décembre 2022, en marge de l'assemblée générale annuelle et de la conférence annuelle de l'ASEA à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Dans sa première phase, le projet concernait sept places boursières dans 14 pays africains : les bourses du Maroc (CSE), d'Egypte (EGX), d'Afrique du Sud (JSE), du Kenya (NSE), du Nigéria (NGX), de l'Ile Maurice (SEM) et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) qui comprend le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Ferdinand SONA



Le projet de liaison des bourses africaines rapproche le continent d'un marché financier unifié.

STABILISATION DU BASSIN DU LAC TCHAD

Entre défi sécuritaire et développement économique

Le lancement de la troisième phase du Projet de Stabilisation du Bassin du Lac Tchad marque une étape cruciale pour répondre aux défis économiques et sécuritaires dans cette région, fragilisée par des décennies de crises.



Avec une enveloppe de 26 millions de dollars pour la période 2024-2028, ce projet ambitieux non seulement de rétablir la paix, mais aussi de dynamiser le développement économique local.

Les deux premières phases du projet (2020-2024) ont permis des avancées significatives, notamment : la construction et équipement de 21 bâtiments publics ; la création de 32 points d'approvisionnement en eau potable ; la formation de 817 forces de sécurité et acteurs civils ; le soutien direct à plus de 1 200 producteurs agropastoraux.

Ces résultats témoignent d'un impact tangible sur le quotidien des populations locales, renforçant leur résilience face aux défis climatiques et sécuritaires.

La troisième phase du projet se distingue par une approche intégrée axée sur la promotion des économies d'échelle et l'optimisation des ressources. Ses objectifs incluent : la relance des activités économiques par la création d'emplois à travers le soutien à l'agriculture, l'élevage et les petites entreprises ; le renforcement de la coopération transfrontalière par l'établissement des partenariats entre les localités riveraines des pays du Bassin pour favoriser le commerce et la stabilité ; l'amélioration des infrastructures sociales de base par le renforcement de l'accès à la santé, l'éducation et l'eau potable.

Ces mesures contribueront à revitaliser le tissu économique des régions ciblées, tout en favorisant le retour des populations déplacées dans leurs zones d'origine.

Le projet prend une dimension particulière dans un contexte de crises climatiques exacerbées. La diminution de la superficie du Lac Tchad, qui a perdu près de 90 % de sa surface en cinquante ans, a profondément affecté l'agriculture et la pêche, principales sources de subsistance. La stabilisation de la région nécessite donc une gestion intégrée des ressources naturelles pour garantir une croissance économique durable.

Au-delà des frontières camerounaises, ce projet sert de modèle pour une coopération régionale renforcée entre les pays du Bassin du Lac Tchad (Tchad, Niger, Nigeria et Cameroun). La coordination des efforts dans des zones comme les Monts Mandara ou Logone Birni démontre que des actions collectives peuvent non seulement apaiser les tensions, mais aussi poser les bases d'une prospérité partagée.

Le Projet de Stabilisation du Bassin du Lac Tchad incarne une vision à long terme visant à transformer les crises en opportunités. En consolidant la sécurité, en stimulant les économies locales et en favorisant la réintégration des populations déplacées, il se positionne comme un pilier de la paix durable et du développement inclusif. Pour réussir, il faudra cependant un engagement soutenu des gouvernements, des partenaires internationaux et des communautés locales, dans une synergie alignée sur les objectifs de développement durable.

Amina Ayichatou (stagiaire)

BRIGADE MIXTE CEMAC

Une mise en œuvre lente et complexe

L'intégration économique en Afrique centrale, portée par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), avance à petits pas.

L'opérationnalisation de la Brigade mixte CEMAC, présentée comme un levier pour fluidifier les échanges et renforcer la sécurité le long des corridors commerciaux, connaît un processus laborieux. Alors que les ambitions affichées sont prometteuses, leur concrétisation reste un défi majeur, avec une échéance désormais fixée à la fin du premier semestre 2025.

La Brigade mixte CEMAC incarne une réponse aux dysfonctionnements chroniques entravant l'intégration sous-régionale : entraves à la libre circulation ; corruption aux frontières ; et faible commerce intracommunautaire, qui plafonne à 3,5 % des échanges totaux. Conçue pour éliminer les pratiques anormales sur les principaux corridors et encourager un transport fluide, cette unité communautaire repose sur une coordination complexe entre les six États membres.

Cependant, la lenteur dans sa mise en œuvre révèle les défis structurels de la région. Depuis l'annonce initiale du projet, les étapes de planification et de mobilisation des parties prenantes s'accumulent sans qu'une véritable phase opérationnelle ne soit enclenchée.

Lors de la réunion interministérielle tenue à Yaoundé en novembre 2024, plusieurs obstacles ont été identifiés : une faiblesse des infrastructures avec des corridors peu développés pour soutenir une surveillance efficace ; une coordination complexe (harmoniser les actions des six États membres, chacun ayant des priorités et des contraintes



Photo de famille

spécifiques, demeure un défi de taille) ; un manque de financements adéquats (la mise en place des dispositifs comme le numéro vert ou des postes de contrôle modernes nécessite des investissements conséquents).

Dorothy Bekolo Tataw, représentante du Ministère de l'Économie camerounais, a cependant réaffirmé la volonté du pays de jouer un rôle moteur dans l'opérationnalisation de cette brigade, soulignant son importance stratégique pour le Cameroun et la sous-région.

Le Commissaire du Marché Commun de la CEMAC, Mbogo Ngabo Seli, s'est félicité des engagements pris par les États membres, notamment par le Cameroun, pour permettre une opérationnalisation effective de la Brigade Mixte d'ici fin juin 2025. Toutefois, cette échéance pourrait être compromise si les problèmes structurels ne sont pas résolus rapidement.

Pour accélérer le processus, des recommandations clés incluent : la simplification des conventions bilatérales pour la réduction des postes de contrôle non officiels ; le renforcement des capacités par la formation

des agents qualifiés pour gérer efficacement les corridors ; un appui financier et technique mobilisant des partenariats régionaux et internationaux.

La Brigade mixte CEMAC, bien qu'essentielle, n'est qu'un élément d'une stratégie plus large pour une meilleure intégration économique en Afrique centrale. La suppression des visas et l'instauration d'un passeport communautaire marquent des avancées notables, mais elles doivent s'accompagner d'une dynamique accrue pour stimuler le commerce intra-CEMAC et réduire les écarts entre politiques et réalités.

La lente opérationnalisation de la Brigade Mixte CEMAC reflète les défis structurels et politiques auxquels fait face la sous-région. Si cette initiative est menée à bien, elle pourrait devenir un catalyseur pour une intégration régionale plus efficace et durable. Cependant, pour tenir l'échéance de 2025, les États membres devront transformer leurs promesses en actions concrètes, en s'appuyant sur une volonté commune et un cadre de gouvernance renforcé.

Dagoro Etroukan

INTÉGRATION RÉGIONALE

Le FMI veut plus d'engagement des chefs d'Etat de la Cemac

A fin juillet 2024, seuls le Cameroun, le Congo et la RCA sont sous programmes du FMI. L'Institution de Bretton Woods presse les trois autres pays de la Cemac de conclure de nouveaux programmes, nécessaires pour garantir la stabilité financière et la viabilité extérieure de la sous-région.

Depuis la chute de 50-60% des cours du pétrole en 2014-2016, les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) sont dans la tourmente. Au cours d'un sommet, en décembre 2016 à Yaoundé, des chefs d'Etat de la sous-région ont rejeté la proposition d'une dévaluation de leur monnaie commune, le franc CFA, et opté pour des programmes économiques et financiers (PEF) soutenus par le Fonds monétaire international (FMI). Plus de cinq ans après, le bilan est mitigé. Le Cameroun, première économie de la Cemac (40% du PIB), en est à trois PEF avec le FMI et rien n'indique que d'au-

tres ne sont pas en négociation.

Du reste, « le FMI invite les pays de la zone Cemac à souscrire à des programmes économiques et financiers susceptibles de garantir la discipline budgétaire face aux chocs exogènes. » C'est la principale information que le gouvernement camerounais a partagé au terme de la visite de travail du directeur du Département Afrique du FMI, AbebeAemroSelassie, fin novembre 2024 à Yaoundé. Mais avant de quitter la capitale camerounaise, le dirigeant de l'Institution de Bretton Woods a rencontré le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).

Avec le gouverneur de la Banque centrale et son gouvernement, AbebeAemroSelassie a davantage précisé sa pensée sur la situation économique de la Cemac, l'orientation des politiques monétaire et budgétaire, ainsi que sur le rôle des Institutions communautaires dans le redressement économique de la Sous-région. Ainsi, les déséquilibres budgétaires persis-

tants, la saturation du marché des titres publics et les faiblesses structurelles préoccupent le FMI.

La BEAC assure mais...

Dans ce contexte, monsieur AbebeAemroSelassie a insisté sur « l'importance d'un engagement plus fort des Hautes Autorités de la Communauté à poursuivre des politiques cohérentes et coordonnées, dans le but de préserver la viabilité des finances publiques et de renforcer la position extérieure de la Cemac », confie-t-on à la BEAC.

Une manière de demander aux chefs d'Etat du Gabon, de la Guinée équatoriale et du Tchad [les autres aussi peut-être] de s'impliquer davantage dans les négociations pour accélérer la signature de nouveaux programmes avec le Fonds. Les programmes du FMI en faveur du Tchad et du Gabon ont expiré respectivement en juin et juillet 2024 sans que les dernières revues soient validées. Le programme avec la Guinée équatoriale, appuyé par le mécanisme

élargi de crédit (MEDC), a expiré en décembre 2022 et les autorités nationales sont en discussion pour un programme de référence d'une durée de douze mois.

Pour le moment, c'est la Banque centrale qui supporte le gros de l'effort de stabilisation de la position extérieure de la sous-région. Selon la Banque de France « la BEAC a atteint son objectif d'avoirs extérieurs nets de fin décembre 2023 avec une marge significative (6 966 milliards de FCFA) et devrait fournir des assurances actualisées de soutien aux programmes des pays de la Cemac appuyés par le FMI au cours des missions de revue de la Cemac, prévues pour fin juin 2024 et fin décembre 2024, respectivement. » La Banque de France précise que les assurances régionales fournies sur les avoirs extérieurs nets régionaux sont essentielles à la réussite du programme de la République centrafricaine et au renforcement de la viabilité extérieure de la région.

Yveline M. Douala

FINANCEMENT ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

La BAD prépare un mécanisme pour alléger la dette africaine

La Banque africaine de développement (Bad) travaille actuellement sur un mécanisme africain de stabilité financière. Ce dispositif vise à refinancer la dette africaine à des conditions plus favorables et à réduire la dépendance aux créanciers privés. Mais le projet en gestation depuis plusieurs années peine à voir le jour.

Les pays africains font face à une explosion des coûts de leur dette, aggravée par leur dépendance aux créanciers privés. Avec près de 54 % de la dette publique africaine détenue par ces derniers en 2024, les intérêts payés par les nations africaines sur les marchés internationaux sont jusqu'à cinq fois plus élevés que ceux appliqués par les institutions multilatérales comme la BAD. Résultat : plus de 20 % des pays africains sont en détresse ou à haut risque d'endettement, un chiffre en constante progression.

Les causes profondes de cette crise

Les racines de cette crise peuvent se trouver parmi les dérives suivantes :

Le basculement vers des créanciers privés, avec un accès facilité aux marchés internationaux qui a conduit les États à privilégier des emprunts coûteux et à court terme pour financer des projets de développement à long terme, compromettant la viabilité des finances publiques ; une absence de mécanisme régional de stabilité financière, l'Afrique reste le seul continent dépourvu d'un cadre institutionnel pour stabiliser sa



dette face aux chocs économiques mondiaux ; et l'impact des crises mondiales, les turbulences économiques internationales, combinées à des vulnérabilités structurelles locales, exacerbent la pression sur les budgets des États africains.

Pistes de solutions : la seule piste viable, est de retrouver une souveraineté financière

Pour sortir de ce cercle vicieux, les pays africains doivent adopter des réformes audacieuses et coordonnées, notamment :

i) Mettre en place un mécanisme africain

de stabilité financière, avec comme objectif, refinancer les dettes à des taux plus favorables et réduire la dépendance aux créanciers privés, en accélérant les négociations autour de ce projet porté par la BAD, en mobilisant les pays membres et les partenaires internationaux pour son financement. ii) Développer les marchés financiers locaux en encourageant les emprunts domestiques pour limiter l'exposition aux fluctuations des marchés internationaux, par le renforcement des institutions financières locales et la création des obligations souveraines en monnaie locale pour attirer les investisseurs régionaux ; iii)

Prioriser des emprunts durables en alignant les financements sur des projets générateurs de revenus à long terme, par l'instauration des mécanismes d'évaluation stricte pour s'assurer que chaque projet financé contribue à la croissance et à la soutenabilité budgétaire ; iv) Favoriser une intégration économique régionale avec comme objectif, accroître la résilience face aux chocs mondiaux en renforçant le commerce intra-africain et les mécanismes de solidarité financière, et une exploitation des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour générer des revenus supplémentaires.

Une nouvelle vision pour l'avenir

La lutte contre le surendettement et les coûts exorbitants des financements internationaux exige une approche collective et proactive. En renforçant leurs institutions financières, en diversifiant leurs sources de financement et en misant sur une intégration économique régionale, les pays africains peuvent regagner leur souveraineté économique et réduire leur vulnérabilité.

La création d'un mécanisme africain de stabilité financière serait un tournant décisif, mais elle doit être soutenue par une volonté politique forte et une collaboration régionale étroite. Le défi est immense, mais il représente une opportunité unique de construire une base solide pour un développement durable et inclusif.

Bougna Etroukan Z. R.

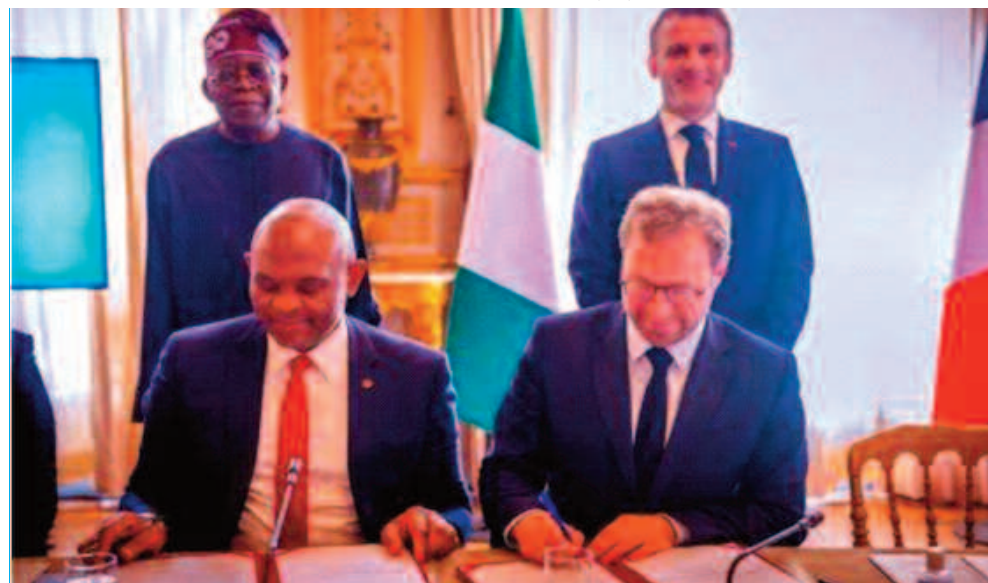
LA FINANCE AFRICAINE SUR LA SCÈNE EUROPÉENNE

UBA fait de Paris son hub stratégique en Union européenne

La United Bank for Africa (UBA) poursuit son ambition de connecter les marchés africains au reste du monde en établissant un nouveau centre névralgique en Europe.

L'inauguration de ses activités complètes à Paris, officialisée par un accord signé le 28 novembre 2024, marque une étape majeure dans l'expansion internationale du groupe bancaire nigérian. Ce développement positionne Paris comme un hub stratégique pour ses opérations dans l'Union européenne (UE), aux côtés de Londres, New York et Dubaï.

Avec ce lancement, Paris devient un levier essentiel pour UBA, en capitalisant sur la place de la France comme acteur économique majeur en Europe. Déjà présent en France à travers un bureau limité, le groupe élargit désormais son éventail de services bancaires. Cette décision répond à une double ambition : renforcer la présence africaine dans l'UE (UBA vise à offrir des solutions financières adaptées à la diaspora africaine en Europe tout en soutenant les échanges économiques transcontinentaux) ; exploiter les synergies commerciales franco-nigérianes (La France, premier client du Nigeria au premier trimestre 2024, représente un partenaire stratégique avec un volume d'importations s'élevant à 11,05 % des exportations nigérianes). Tony Elumelu, président du groupe, a souligné que cette expansion s'inscrit dans une vision de rapprochement des économies africaines



et mondiales grâce à des services financiers innovants.

L'expansion de UBA à Paris reflète une stratégie globale d'intégration des services financiers africains dans les flux internationaux. En s'ajoutant aux hubs de Londres, New York et Dubaï, la capitale française jouera un rôle central dans : la facilitation des transferts de fonds pour répondre aux besoins de la diaspora africaine, estimée à plusieurs millions de personnes en Europe, pour des transactions rapides et à coût réduit ; le soutien des PME africaines et accroître l'accès des entreprises africaines

au financement en Europe, en exploitant les opportunités commerciales croissantes entre l'Afrique et l'UE ; la diversification des services financiers pour offrir des solutions modernes, notamment dans les secteurs de la fintech, pour connecter davantage de clients aux marchés globaux.

UBA n'est pas le seul acteur nigérian à repérer les opportunités du marché européen. D'autres grandes banques comme Access Bank et Zenith Bank disposent également de bureaux à Paris, témoignant de l'attractivité croissante de l'Europe pour les institutions bancaires africaines. Cependant,

UBA se distingue par son réseau mondial déjà établi et sa capacité à proposer des services diversifiés, renforçant ainsi sa compétitivité.

Le positionnement de Paris comme hub européen pourrait générer des avantages économiques significatifs notamment le renforcement des flux commerciaux (en soutenant les échanges entre la France, l'UE et l'Afrique, UBA contribue à créer des opportunités pour les entreprises des deux continents) ; la visibilité accrue des banques africaines (l'initiative d'UBA contribue à positionner les institutions africaines comme des acteurs dynamiques et innovants sur la scène mondiale) ; l'effet catalyseur pour l'intégration financière (cette expansion pourrait inciter d'autres banques africaines à renforcer leur présence en Europe, accélérant l'intégration financière transcontinentale).

Avec l'ouverture de ses activités complètes à Paris, UBA réaffirme son rôle de pionnier dans la finance africaine internationale. En plaçant la capitale française au cœur de ses opérations européennes, la banque nigériane traduit une ambition forte : rapprocher l'Afrique des marchés mondiaux tout en soutenant la diaspora et les entreprises africaines. Ce pari stratégique, bien que compétitif, renforce l'image d'une Afrique financière audacieuse et intégrée à l'économie globale.

BEZR

L'AFRIQUE FACE AUX ENJEUX GLOBAUX DE L'ÉNERGIE

Entre aspirations et réalités

La tension entre les besoins immédiats de développement en matière d'énergie de l'Afrique et les impératifs globaux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, souligne un défi majeur : comment concilier l'exploitation des ressources fossiles du continent avec la nécessaire transition vers des énergies durables ?

L'Afrique doit ainsi trouver un équilibre entre ses ambitions de souveraineté énergétique et l'engagement envers des solutions adaptés à ses réalités. L'électrification, élément clé pour l'industrialisation de l'Afrique, revêt une importance cruciale, mais elle s'accompagne de défis considérables pour réussir cette transition. L'urgence d'agir pour optimiser les ressources du continent est évidente, car les pays africains doivent répondre à leurs besoins économiques tout en tenant compte des attentes internationales en matière de durabilité.

Pour cela, une exploitation stratégique des ressources naturelles s'impose, tout en établissant les bases d'une transition énergétique viable et équitable. Cela nécessite des investissements conséquents, des initiatives réglementaires solides et des actions concrètes pour répondre aux besoins immédiats, tout en réduisant les inégalités d'accès à l'électricité.

Le regard croisé de la rédaction de votre hebdomadaire, s'appuie sur les dynamiques énergétiques, les visions stratégiques de leaders africains comme Omar Farouk Ibrahim, et l'urgence de l'électrification défendue par Roberto Vigotti. Vers une industrialisation durable en Afrique, transformer les défis climatiques en leviers de développement...

Dossier réalisé par Emmanuel UM avec Ecofin

COP29

Vision critique de la transition énergétique occidentale

La transition énergétique prônée par les pays occidentaux, centrée sur les énergies renouvelables, trouve un opposant de taille en la personne d'Omar Farouk Ibrahim.

Lors de la COP29, le Secrétaire général de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO) a vigoureusement défendu le droit de l'Afrique à exploiter ses ressources fossiles, qu'il considère essentielles pour son développement économique.

« Pourquoi devrions-nous abandonner nos ressources alors que d'autres les utilisent pour se développer ? Nous devons élaborer notre propre agenda énergétique et ne pas suivre aveuglément les directives des puissances extérieures », martèle-t-il. Pour Ibrahim, l'Afrique doit prioriser son autonomie énergétique plutôt que de céder aux injonctions extérieures souvent déconnectées des réalités africaines.

Issu d'un parcours atypique alliant sciences politiques, journalisme et énergie, Omar Farouk Ibrahim a acquis une légitimité qui lui permet de porter haut la voix du continent dans les débats internationaux. Depuis sa nomination à la tête de l'APPO en 2019, il s'est imposé comme un défenseur infatigable de la souveraineté énergétique africaine.

L'un de ses projets les plus emblématiques est la création en 2024 de la Banque africaine de l'Énergie. Cette institution vise à mutualiser les ressources des pays africains pour financer leurs projets énergétiques, réduisant ainsi la dépendance envers les financements étrangers. Selon Ibrahim, cet outil est crucial pour permettre à l'Afrique de transformer ses richesses en bénéfices durables.

Contrairement aux discours dominants sur l'urgence climatique, Omar Farouk Ibrahim plaide pour un recours raisonné mais stratégique



Omar Farouk Ibrahim

aux énergies fossiles. Il argue que l'Afrique, où plus de 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité, ne peut se permettre de limiter ses options énergétiques.

Il souligne que les nations occidentales, aujourd'hui championnes des énergies renouvelables, ont bâti leur prospérité sur des décennies d'exploitation des ressources fossiles. « Nous devons d'abord assurer l'accès universel à l'énergie avant de parler de transition. L'Afrique a besoin d'un marché énergétique intégré, de raffineries, et d'infrastructures pour tirer pleinement parti de ses ressources », affirme-t-il.

Bien qu'il ne rejette pas les énergies renouvelables, Ibrahim préconise une approche équilibrée. Il plaide pour un mix énergétique adapté aux réalités du continent : le développement des infrastructures fossiles par la construction des raffineries et améliorer les systèmes de distribution pour maximiser l'utilisation locale des ressources ; la promotion des énergies renouvelables en investissant dans les technologies solaires et éoliennes pour les régions reculées ; l'implémentation d'un marché régional intégré afin de renforcer la coopération entre pays africains pour mutualiser les ressources et

réduire la dépendance aux importations.

Si les arguments d'Ibrahim trouvent un écho auprès de nombreux leaders africains, ils se heurtent aux pressions internationales pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les financements climatiques des pays développés restent souvent conditionnés à l'abandon des énergies fossiles.

Cependant, l'urgence énergétique de l'Afrique impose de repenser les priorités. La Banque africaine de l'Énergie et d'autres initiatives défendues par Ibrahim offrent une voie vers une souveraineté énergétique capable de répondre aux besoins immédiats tout en préparant

une transition durable et adaptée.

Le combat d'Omar Farouk Ibrahim illustre une tension fondamentale entre les impératifs du développement africain et les exigences globales de lutte contre le changement climatique. Dans ce contexte, son plaidoyer pour une autonomie énergétique africaine résonne comme un appel à équilibrer justice climatique et équité économique.

Pour le continent, l'enjeu est de taille : trouver une voie propre, capable de concilier développement et responsabilité environnementale, tout en affirmant sa souveraineté face aux défis énergétiques mondiaux.

UN DOUBLE DÉFI

Exploitation des ressources fossiles et transition énergétique

L'Afrique est à la croisée des chemins : elle possède d'importants gisements de ressources fossiles qui pourraient alimenter son industrialisation, mais elle est également confrontée aux pressions internationales pour réduire les émissions de CO₂. La découverte de gisements de classe mondiale en Namibie et en Côte d'Ivoire, tels que décrits dans l'étude de Wood Mackenzie, offre des opportunités économiques substantielles. Ces grands gisements permettent d'exploiter les hydrocarbures de manière plus efficace, réduisant ainsi leur empreinte carbone grâce aux économies d'échelle et aux avancées technologiques.

Cependant, le financement de ces projets est de plus en plus restreint en raison des engagements climatiques internationaux, obligeant les pays africains à chercher des solutions hybrides. Investir dans des technologies propres pour l'extraction et le traitement, mutualiser les infrastructures régionales, et diversifier les économies locales en utilisant les revenus pétroliers pour financer la transition énergétique sont autant de pistes possibles. Ces stratégies permettraient non seulement de valoriser les ressources fossiles tout en réduisant leur impact environnemental, mais aussi de créer un cadre favorable à une industrialisation progressive.

Souveraineté énergétique et industrialisation : le plaidoyer d'Omar Farouk Ibrahim

Omar Farouk Ibrahim, Secrétaire général de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO),

plaide pour une exploitation stratégique des ressources fossiles africaines comme levier de développement économique. Pour lui, la transition énergétique prônée par les pays occidentaux ne doit pas entraver le droit de l'Afrique à utiliser ses richesses naturelles pour atteindre l'autonomie énergétique et industrielle.

L'initiative phare de l'APPO, la Banque africaine de l'Énergie, incarne cette vision en proposant de mutualiser les ressources pour financer des projets énergétiques indépendamment des contraintes extérieures. Cette démarche vise à réduire la dépendance aux financements étrangers et à donner aux pays africains les moyens de maximiser l'utilisation locale de leurs ressources. Cela inclut la construction de raffineries, le développement des infrastructures de distribution, et la création d'un marché énergétique régional intégré.

Pour Ibrahim, l'industrialisation passe également par un mix énergétique équilibré. Bien qu'il reconnaisse l'importance des énergies renouvelables, il insiste sur la nécessité d'investir dans des infrastructures fossiles modernes pour soutenir une croissance industrielle rapide, tout en développant des projets solaires et éoliens adaptés aux régions reculées. Cette approche pragmatique pourrait permettre à l'Afrique de répondre à ses besoins énergétiques immédiats tout en posant les bases d'une transition durable.

ÉLECTRIFICATION ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une urgence pour l'Afrique

L'électrification est désormais reconnue comme la clé pour transformer l'Afrique, à la croisée des défis climatiques et des besoins économiques.

Selon Roberto Vigotti*, Secrétaire général de RES4Africa, l'avenir du continent dépend de son adoption rapide des technologies vertes et de la modernisation de ses infrastructures énergétiques. Cette transition énergétique, bien qu'urgente, repose sur une approche adaptée aux spécificités de chaque pays africain.

Le passage d'un modèle basé sur les combustibles fossiles à un modèle intégré et durable est essentiel. Cette transformation ne se limite pas à la production d'énergies renouvelables ; elle inclut également le développement de réseaux fiables et l'intégration de technologies innovantes comme les compteurs numériques et les « smart grids ». Vigotti souligne que l'électrification doit répondre aux besoins des zones rurales tout



Roberto Vigotti

en prenant en compte l'urbanisation galopante des grandes villes africaines. Avec 17 mégapoles attendues dans les cinq prochaines années, des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques sont indispensables.

Malgré des ressources financières mondiales abondantes, seulement 2 % des investissements mondiaux

en énergies renouvelables sont dirigés vers l'Afrique. Cette situation est exacerbée par la perception des risques, l'instabilité politique et des cadres réglementaires souvent défectueux. « L'Afrique doit adopter des réformes claires et offrir des garanties solides aux investisseurs pour attirer des capitaux étrangers », insiste Vigotti.

L'électrification ne concerne pas uniquement l'accès à l'énergie, mais également l'industrialisation verte. Vigotti cite des exemples comme le Maroc, qui a su tirer parti de ses ressources naturelles pour développer un secteur éolien compétitif, ou encore la Côte d'Ivoire, qui mise sur la formation des jeunes pour renforcer ses capacités dans le domaine énergétique.

Pour garantir une transition énergétique juste, l'Afrique doit non seulement s'appuyer sur ses ressources naturelles et humaines, mais également instaurer des politiques industrielles ambitieuses. Vigotti appelle les dirigeants africains à dépasser les intérêts électoraux à court terme pour construire des stratégies pérennes, à l'image de l'Amérique latine ou de l'Inde, qui ont su valoriser leurs jeunes talents et leur potentiel naturel.

L'Europe, à travers des initiatives comme le Plan Mattei, est un partenaire clé pour accompagner l'Afrique dans sa transition éner-

gétique. Des projets de formation, comme le centre de Benguerir au Maroc, illustrent cette collaboration réussie. Cependant, Vigotti rappelle que cette coopération doit dépasser le modèle caritatif pour devenir un véritable partenariat économique et industriel.

Avec un potentiel énorme en énergies renouvelables et une jeunesse dynamique, l'Afrique dispose des atouts nécessaires pour mener une révolution énergétique. Mais le temps presse : l'électrification est non seulement une opportunité, mais aussi une condition sine qua non pour garantir un avenir durable et inclusif à la prochaine génération.

(*) Une analyse de l'entretien de Roberto Vigotti, Secrétaire général de RES4Africa, avec l'Agence Ecofin. Ce dernier revient sur les enjeux clés de la transition énergétique en Afrique et les solutions concrètes portées par la fondation.

GISEMENTS DE CLASSE MONDIALE

Un enjeu stratégique face à la transition énergétique

Les pays développés intensifient leurs efforts pour pousser les producteurs de pétrole à réduire leurs émissions de CO₂. Dans ce contexte, les pays riches en ressources fossiles, notamment en Afrique, se retrouvent confrontés à un double défi : répondre à la demande énergétique mondiale tout en se conformant aux nouvelles normes environnementales.

Parallèlement, la découverte de gisements pétroliers et gaziers de classe mondiale, dépassant 500 millions de barils équivalents pétrole en réserves récupérables, offre des perspectives économiques prometteuses. Ces champs présentent une efficacité supérieure en termes d'émissions par unité de production, grâce aux économies d'échelle et aux technologies modernes employées pour leur exploitation.

Selon l'étude de Wood Mackenzie, les gisements de grande taille sont non seulement plus rentables, mais aussi plus respectueux de l'environnement comparés aux petits champs. Les raisons sont multiples : économies d'échelle (les grandes infrastructures permettent de réduire le coût et l'intensité des émissions par baril produit) ; technologies avancées (les grands projets sont souvent associés à des investissements en technologies de pointe pour la réduction des émissions) ; normes strictes (ces projets sont soumis à des critères environnementaux plus rigoureux, souvent imposés par les bailleurs de fonds internationaux ou les entreprises globales impliquées).

En revanche, les petits champs, souvent exploités avec des infra-



structures vieillissantes et moins efficaces, enregistrent une empreinte carbone plus élevée.

Les récentes découvertes de gisements de classe mondiale en Namibie, en Côte d'Ivoire et dans d'autres régions africaines illustrent le potentiel stratégique de ces ressources. Ces découvertes interviennent alors que les pays africains cherchent à capitaliser sur leurs réserves pour financer le développement, tout en répondant aux critiques croissantes des pays occidentaux concernant l'impact environnemental de l'industrie fossile.

Pour les pays africains, la valorisation de ces gisements pourrait : stimuler les revenus publics (les exportations de pétrole et de gaz demeurent une source majeure de financement pour les infrastructures et les services publics) ; améliorer l'efficacité énergétique (l'exploitation des grands champs permettrait de réduire l'intensité des émissions tout en maximisant la rentabilité) ; renforcer l'indépendance énergétique (en investissant dans le raffinage local et la distribution, ces

pétroliers, mettant en péril le développement de certains gisements.

Ce paradoxe est particulièrement frappant en Afrique, où la demande énergétique croît rapidement et où les hydrocarbures restent une solution incontournable à court et moyen terme. Les grandes puissances économiques, qui ont historiquement contribué à la majeure partie des émissions mondiales, imposent désormais des contraintes aux pays en développement, souvent au détriment de leur croissance.

Pour concilier développement économique et respect des engagements climatiques, plusieurs stratégies s'imposent : investir dans des technologies propres en adoptant des systèmes modernes pour réduire les émissions lors des phases d'extraction, de traitement et de transport ; mutualiser les ressources régionales par le développement des infrastructures communes, comme les

pipelines et les raffineries, pour améliorer l'efficacité globale ; diversifier les économies locales par l'utilisation des revenus pétroliers pour financer la transition énergétique et investir dans des secteurs économiques alternatifs.

Les gisements de classe mondiale offrent aux pays producteurs une opportunité unique de répondre à la demande mondiale tout en réduisant l'empreinte carbone. Cependant, les pressions des pays développés pour une décarbonation rapide exigent des réponses stratégiques adaptées aux besoins des nations en développement.

Pour les pays africains, il s'agit de naviguer habilement entre ces attentes mondiales et leurs propres impératifs économiques, en valorisant leurs ressources tout en posant les bases d'une transition énergétique adaptée à leurs réalités.

L'ÉLECTRIFICATION

Un pilier de l'industrialisation verte

L'électrification, défendue avec vigueur par Roberto Vigotti de RES4Africa, est une condition sine qua non pour que l'Afrique puisse s'industrialiser. Actuellement, plus de 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité, ce qui freine non seulement l'industrialisation mais aussi le développement économique global. L'industrialisation du continent repose donc sur la capacité à moderniser les infrastructures énergétiques et à intégrer des technologies innovantes comme les réseaux intelligents (« smart grids ») et les compteurs numériques.

L'expérience du Maroc, qui a su tirer parti de ses ressources naturelles pour développer un secteur éolien compétitif, ou de la Côte d'Ivoire, qui mise sur la formation de ses jeunes talents pour renforcer ses capacités

énergétiques, montre que des solutions existent. Toutefois, ces initiatives nécessitent des investissements massifs et un cadre réglementaire stable pour attirer les capitaux étrangers.

Les énergies renouvelables, bien que cruciales pour l'avenir, ne suffisent pas à elles seules à répondre aux besoins énergétiques immédiats du continent. L'électrification doit également s'attaquer aux disparités entre les zones rurales et urbaines, en fournissant une énergie fiable et abordable aux deux segments. La mise en place de politiques industrielles ambitieuses, inspirées de modèles réussis en Amérique latine ou en Inde, est également essentielle pour créer un environnement propice à l'industrialisation verte.

GAZ DOMESTIQUE

Le Cameroun augmente ses capacités de stockage de 40%

La Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers va réceptionner dans quelques jours une sixième sphère de 1000 tonnes métriques au dépôt de Douala-Bonabéri. L'ouvrage, livré quatre mois à l'avance, porte l'autonomie de consommation du Cameroun de 4 à 6 jours.

Les ménagères Camerounaises et des pays voisins peuvent envisager les fêtes de fin d'année avec un souci de moins. La disponibilité du gaz domestique est acquise. Du moins c'est ce que soutient la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP). Depuis quelques jours, l'entreprise a renforcé ses capacités avec la fin des travaux de construction de la sphère n°6 de gaz de pétrole liquéfié (GPL) [ou gaz domestique, NDLR] au dépôt de Douala-Bonabéri. Soit 1000 tonnes métriques (TM). Ce qui porte la capacité de ce dépôt de 2500 à 3500 TM. Celui-ci compte en ce moment cinq sphères opérationnelles d'une capacité de 500 tonnes métriques chacune. La nouvelle sphère sera mise en service d'ici la fin de l'année.



Grâce à la nouvelle sphère, la SCDP pour l'autonomie du pays en gaz domestique de 4 à 6 jours.

La nouvelle infrastructure représente une augmentation des capacités de stockage de 40% du dépôt de Douala-Bonabéri. Or, « 100% du gaz consommé au Cameroun transite par notre dépôt », souligne la directrice générale de la SCDP, Véronique Manzoua Epse Moampe Mbio. On peut donc dire que c'est la capacité de stockage du pays qui augmente dans la même proportion. Bien plus, poursuit-elle, ce projet résout plusieurs problèmes au niveau des opérations.

« L'autonomie de consommation du pays sera portée de 4 à 6 jours. » Par ailleurs, « la capacité d'accueillir de plus grands navires transportant le GPL, pour des opérations de déchargement prendra désormais moins de temps à quai, avec pour conséquence immédiate, la réduction des coûts, des tensions logistiques dans l'exploitation du dépôt et donc des risques de pénurie. »

Pour Véronique Moampe Mbio, cette réalisation reflète l'engagement de la SCDP à sécuriser les

besoins énergétiques des Camerounais, contribuant ainsi au développement durable du pays. En effet, explique-t-on au sein de l'entreprise, la population camerounaise augmente chaque année d'environ 2,5 %. Pour se nourrir, 40% des ménages utilisent le gaz domestique pour cuisiner. Bien plus, les approvisionnements pour le marché national sont passés de 35 000 tonnes en 2000, à 170 000 tonnes en 2021 ; toutes choses qui justifient l'option d'adapter les infrastructures logistiques à ces besoins sans cesse croissants. Sans oublier que la SCDP joue aussi un rôle essentiel dans l'approvisionnement en gaz domestique dans les pays voisins tels que le Tchad et la RCA.

4 mois d'avance

En procédant le 11 avril 2024 à la 1ère soudure de cette sphère, la DG a rappelé que le délai d'exécution du chantier est fixé à fin février 2025. Ce projet de 9 milliards de FCFA est donc livré 04 mois à l'avance. Chose rare au Cameroun pour être soulignée. Pour le directeur général de Parlym Cameroun qui a réalisé les travaux,

Gwendal Mostert, « l'ouvrage permettra, à travers l'automatisation, de diminuer de façon importante l'intervention de l'homme, réduisant de fait le risque d'accident. Si ce projet est dupliqué, les capacités du dépôt pourraient même passer à 4 500 TM ».

A l'occasion du séminaire des chefs de dépôts organisé du 16 au 18 octobre 2024 à Bikok (banlieue sud de Yaoundé), le ministre de l'Eau et de l'Energie, Gaston Eloundou Essomba a salué les « efforts titanesques » du DG et son staff pour l'approvisionnement du pays en produits pétroliers depuis le sinistre survenu à la Sonara le 31 mai 2019. Ce qui a contribué, « de manière déterminante à la sérénité et à la paix sociale dans notre pays », a-t-il déclaré.

Porté par un management ambitieux et volontariste, la SCDP a déjà injecté près 33 milliards de FCFA de 2018 à 2022 pour la mise en œuvre de son programme d'investissement. En 2023, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 25,691 milliards (+5,13%) et un résultat net de 3,2 milliards (+17,39%).

Ferdinand SONA

PROGRAMME ÉCONOMIQUE 2024

Les promesses non tenues du gouvernement

Joseph Dion Ngute

En présentant à l'Assemblée Nationale le Programme économique de l'exercice 2025, le 1er décembre 2024, le Premier ministre a dressé un état des lieux de l'action du gouvernement au cours de l'année qui s'achève. Il apparaît que de nombreux objectifs ne peuvent plus être atteints.

Le Premier ministre Joseph Dion Ngute a présenté devant l'Assemblée nationale, le 1er décembre 2024, le Programme économique financier social et culturel du gouvernement pour l'exercice 2025. Exercice de routine certes, mais qui ne manque pas d'intérêt. Pendant que le Chef du gouvernement fait le fier en déclinant la liste des programmes, projets et actions déjà réalisés et ceux à réaliser, le citoyen averti peut faire le décompte, entre les lignes, des objectifs non atteints.

Ainsi, de l'exposé de Joseph Dion Ngute, il apparaît que le « Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique » (Planut), n'a jamais aussi mal porté son nom. Prévu pour le triennat 2015-2017, il ne semble guère être exécuté en urgence puisqu'il se poursuit dix ans après son lancement. Il n'a pas non plus permis l'accélération de la croissance économique qui se situe encore à 4-5% en moyenne, bien en deçà des 7,5-



2025, année électorale, peut-être un élément de motivation supplémentaire pour le gouvernement.

10% nécessaires pour rester sur les rails de l'émergence.

Pourtant, le Planut a déjà mobilisé 1017,422 milliards de FCFA. Aucune précision pour l'enveloppe qui y a été consacrée en 2024. Tout juste retient-on que la composante « élevage » est achevée depuis 2018. Pour le reste, il faut redoubler de patience. Réalisés à seulement 11,5% les centres hospitaliers régionaux de Bamenda et Buea ne sont pas prêts de délivrer leurs premiers soins. Pas plus que les logements sociaux prévus pour ces deux villes (40%). La construction de sept retenues et ouvrages connexes et, études techniques en vue de la réhabilitation du barrage de Mokolo

(Extrême-nord) n'en est qu'à 15%, contre 47% pour l'agropole de viande bovine, etc.

L'élaboration d'un plan de restructuration de la Société nationale de raffinage (SONARA) est achevée, l'étude de faisabilité technico-économique et financière approfondie de l'option 3 relative à une raffinerie complexe disposant d'une unité d'hydrocraquage n'est pas encore finalisée et aucune échéance n'est avancée.

Quant à la mise en place des Zones Economiques Spéciales, force est de constater que depuis sa création, le 6 avril 2015, l'Agence de promotion des zones économiques ne dispose pas encore des organes

sociaux. En réalité, on songe désormais à une fusion entre l'Apzes et l'Office nationale des zones franches industrielles (Onzfi).

Plus qu'une semaine

La session parlementaire de novembre s'achève le 12 novembre 2024. Le gouvernement n'a donc plus qu'une semaine pour faire adopter cette année la « loi de modernisation de l'économie », socle législatif de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 ; du reste attendu depuis 2020. Il en est de même du Code Civil bilingue, du Code de Procédure Civile et Commerciale bilingue ainsi que la finalisation des textes d'application du Code Général des Collectivités territoriales décentralisées.

Par contre, il faudrait plus que redoubler d'efforts pour réaliser, d'ici le 31 décembre, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) et le Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) prévus depuis 2015. De même que la centrale solaire à Ngaoundéré, atteindre les 550 nouveaux logements à Douala et à Yaoundé (110 à fin octobre). Dans le secteur des travaux publics il manque encore 154 km de nouvelles routes bitumées pour atteindre la cible (600 km). Il faut rallonger le linéaire de routes bitumées en-

tretenues de 20 km pour atteindre l'objectif de 504 KM. Par contre, l'échec est presque consommé pour ce qui est des routes en terre, avec seulement 806,4 km entretenus pour une cible de 2561 Km.

Dagoro Etroukan

La Lettre de la BOURSE

Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique

JOURNAL DE L'ECONOMIE ET DES MARCHÉS DE CAPITALUX

PROJET DE BUDGET 2025

Les innovations fiscales du projet de loi de finances du Cameroun

Le gouvernement ratisse large pour relever les recettes fiscales. Il prévoit la création des centres de fiscalité locale et des particuliers, la généralisation de la dématérialisation de tous les impôts locaux, l'exigence d'attestation de conformité fiscale pour tous, la réforme de la taxe sur la propriété foncière et l'application du principe « pollueur-payeur ».

Le projet de Loi de finances 2025 a été transmis à l'Assemblée Nationale le 1er décembre 2024 soit six semaines après le délai légal du 15 octobre. Selon les premiers éléments que nous avons pu glaner, le budget de l'Etat au titre de l'exercice 2025 s'équilibre en ressources et en emplois à la somme de 7317,7 milliards de FCFA contre 7 278,1 milliards en 2024, soit une augmentation de 39,6 milliards en valeur absolue et 0,5 % en valeur relative. Le budget général est projeté à 7250,8 milliards FCFA et celui des Comptes d'Affectation Spéciale (C.A.S) à 66,9 milliards. Le budget général subit ainsi un accroissement de 38,3 milliards (+0,5) par rapport à 2024 où il se situait à 7212,5 milliards. Quant aux C.A.S, ils enregistrent une légère augmentation de 1,3 milliards



Les recettes fiscales au Cameroun ne représenteraient actuellement que 58 % de leur plein potentiel.

(+1,5 %) par rapport à leur niveau de 65,6 milliards en 2024.

Sous la présidence du Premier ministre, Chef du gouvernement, Joseph Dion Ngute, le ministre des Finances, Louis Paul Motaze a présenté les contours du texte portant avant-projet du budget de l'Etat pour l'exercice 2025 au cours d'une session spéciale du conseil de cabinet le 20 novembre 2024. Le conseil s'est assuré de sa cohérence avec le Programme Économique et Financier conclu avec le FMI et la poursuite de la mise en œuvre des objectifs prioritaires de la Stratégie Nationale de Déve-

loppement 2020-2030 (SND30).

Parmi les points importants en ce qui concerne les innovations fiscales, l'on note entre autres, la disparition des centres divisionnaires des impôts (CDI) au profit des centres de fiscalité locale et des particuliers ; la généralisation de la dématérialisation pour la déclaration et le paiement de tous les impôts locaux ; l'élargissement des droits de licence aux activités d'exploitation des jeux de hasard et aux armureries ; la fusion des régimes de l'impôt libératoire et du régime simplifié pour un régime de l'impôt général synthétique

(IGS).

Seraient assujettis à ce nouvel impôt, les contribuables qui exercent une activité commerciale, industrielle ou artisanale, réalisant un chiffre d'affaires de moins de 50 millions et qui ne relèvent pas du régime du réel. Le régime de l'IGS compte dix classes correspondant à des montants forfaitaires allant de 20 000 FCFA à 2 millions de FCFA annuels, payables par trimestre. Les contribuables relevant du régime de l'IGS sont exonérés des droits de patente.

Effort fiscal

L'obligation comptable est maintenue pour les contribuables qui réalisent un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 millions de FCFA. Dorénavant, la comptabilité doit être présentée sous toute réquisition de l'administration fiscale et non plus seulement dans le cadre d'une procédure de contrôle. Cette réforme marque donc la fin des fiches de l'impôt libératoire. Tout le monde est désormais soumis à l'obligation d'obtenir l'attestation de conformité fiscale (ACF).

À l'avenir, la taxe sur la propriété foncière (TPF) sera déterminée par zone et édictée par un texte particulier. Les Centimes addition-

nels communaux (CAC) seront étendus à la taxe spéciale sur le revenu (TSR) et aux droits d'enregistrement (DE) sur la commande publique au taux de 5%. Cette mesure devrait générer pour les CTD des ressources additionnelles d'environ 43 milliards de FCFA par an.

Dans la poursuite du renforcement de la fiscalité environnementale selon le principe « pollueur-payeur », en droite ligne des engagements internationaux souscrits par le Cameroun, il est institué un droit d'accises sur les activités polluantes, à destination des communes. En fait il s'agit d'une réforme du droit d'accises spécial destiné au financement de l'enlèvement et le traitement des ordures dont le taux passe de 0,5 à 1%. Ce qui devrait rapporter au moins 20 milliards de FCFA.

Selon le FMI, les recettes fiscales du Cameroun représentaient en moyenne un peu plus de 11 % du PIB en 2010-20. Ce qui ne représente actuellement que 58 % de leur plein potentiel moyen estimé à 18,8 % du PIB, indiquant l'existence de possibilités de réformes des politiques et de l'administration fiscales.

Yveline M. Douala

BLANCHIMENT DES CAPITAUX

Le Gabac plaide pour la sortie du Cameroun de la liste grise du GAFI

Le groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale propose son assistance technique au pays pour la sortie dans les meilleurs délais du régime de la surveillance renforcée des Etats particulièrement exposés à des risques de blanchiment des capitaux.

Une mission du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) vient d'achever une visite de travail à Yaoundé. Dans le viseur, la réunion du groupe d'examen de la coopération internationale du Groupe d'action financière (GAFI) prévue du 6 au 11 janvier 2025 à Windhoek en Namibie. Au cours de cette réunion, le Cameroun devra présenter son troisième rapport de suivi des progrès dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. S'y ajoute, l'effort de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FP). Il s'agit d'un impératif à valider deux fois par an. Si cet exercice est mené avec satisfaction, cela ouvrira la voie à la procédure de sortie du Cameroun du régime de la surveillance renforcée (liste grise).



En cas de progrès insuffisants, les banques étrangères pourraient suspendre toute transaction avec le Cameroun.

C'est la motivation majeure de la mission du Gabac à Yaoundé sous la conduite de son secrétaire permanent, André Kanga. « Vous savez que le Cameroun est sur le processus que tout le monde appelle Liste Grise. Nous sommes venus plaider pour que le Cameroun soit retiré de cette liste le plus rapidement possible. Pour cela, nous voulons accompagner toutes les parties prenantes à conjuguer leurs efforts dans ce sens », a-t-il indiqué à sa sortie de la séance de travail avec le Premier ministre Joseph Dion Ngute, le 27 novembre 2024

à Yaoundé. La mission se dit rassurée de l'engagement des plus hautes autorités camerounaises à relever ce défi. « Le Chef du gouvernement nous a rassuré de l'engagement des pouvoirs publics pour cette cause. Nous repartons très sereins et nous allons défendre ce rapport », confie André Kanga.

La liste grise du Gabac regroupe les pays qui présentent certaines fragilités et insuffisances en matière de blanchiment d'argent. D'où la nécessité d'un renforcement du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le

financement du terrorisme. Avec l'assistance technique que lui propose le Gabac, le Cameroun entend résoudre dans les meilleurs délais ses défaillances. C'est pour y remédier que le président de la République Paul Biya a créé un comité de coordination des politiques nationales de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en octobre 2023. Il est désormais fonctionnel.

Epée de Damoclès

Le 23 juin 2023, le GAFI, qui fait figure d'observatoire international en matière LBC/FT/FP a annoncé avoir inscrit le Cameroun sur la liste « grise des pays sous surveillance renforcée ». Le Gabac explique qu'« il s'agit, des pays présentant des déficiences stratégiques dans leurs régimes de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, mais qui ont pris l'engagement de travailler avec le GAFI pour y remédier. » Le non-respect de cet engagement expose le Cameroun à être considéré comme un pays à haut risque et de ce fait à être inscrit sur la « Liste Noire du GAFI ». Dans ce cas, les banques étrangères pourraient suspendre toute

transaction avec leurs correspondants au Cameroun.

Dans une tribune libre parue le 21 décembre 2022 dans le quotidien camerounais à capitaux publics, Cameroon tribune, l'ancien secrétaire permanent du Groupe du Gabac, Désiré Geoffroy Mbock, révélait que lors de sa dernière évaluation par les pairs, le Cameroun avait reçu 13 notations « partiellement conformes » en rapport avec le blanchiment d'argent et huit notations « non conformes » en relation avec le financement du terrorisme.

Ainsi, le Cameroun fait partie des pays qui sont « particulièrement exposés à des risques de blanchiment des capitaux liés à l'intégration dans le système financier des produits issus de la corruption, des détournements de deniers publics, de la fraude douanière et fiscale, du braconnage, du trafic d'espèces fauniques et d'essences forestières protégées ». Selon le Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2023, l'Agence Nationale d'Investigation Financière a reçu 965 Déclarations de Soupçon pour des flux financiers de 1 665,4 milliards de FCFA.

Amina Ayichatou
(stagiaire)

CONGO : DYNAMIQUE BANCAIRE ET ÉCONOMIQUE

Crédits bancaires en hausse malgré des créances en souffrance

Les crédits bancaires accordés au Congo ont atteint 154,6 milliards FCFA (2,47 milliards \$) à fin août 2024, marquant une progression de 5,7 % par rapport à fin 2023.

Cette augmentation, rapportée par le Comité national économique et financier (CNEF), intervient dans un contexte où l'économie congolaise montre des signes de reprise, notamment dans le secteur hors pétrole.

Cependant, cette embellie est accompagnée d'un revers : la hausse des créances en souffrance, qui ont augmenté de 7,8 % pour s'établir à 266,6 milliards FCFA. Ce paradoxe reflète à la fois une relance de l'activité économique et des défis structurels persistants dans le secteur bancaire.

L'augmentation des crédits bancaires peut s'expliquer par plusieurs dynamiques : i) la relance du secteur



hors pétrole : les secteurs comme l'agriculture, les services ou les infrastructures pourraient avoir bénéficié d'un financement accru, soutenus par des projets de développement ; ii) les politiques économiques : la légère baisse de l'inflation prévue (3,8 % en 2024

contre 4,3 % en 2023) grâce à la stabilisation des circuits d'approvisionnement pourrait avoir renforcé la confiance des banques et des emprunteurs ; iii) les effets de la politique monétaire restrictive : bien que visant à contenir l'inflation, cette politique pourrait avoir en-

couragé un rééquilibrage du crédit vers des secteurs stratégiques moins exposés à la volatilité.

Malgré ces avancées, l'augmentation des créances en souffrance soulève des inquiétudes, notamment la gestion des risques, car la montée des créances douteuses met en lumière une possible détérioration de la qualité du portefeuille de crédit des banques, appelant à un renforcement des dispositifs de gestion des risques ; la vulnérabilité aux secteurs exposés : Une part importante des créances pourrait être liée à des secteurs vulnérables, notamment ceux affectés par la transition énergétique ou les fluctuations des prix des matières premières.

Pour capitaliser sur la dynamique actuelle, il est crucial d'adopter des mesures ciblées : une diversification économique qui encouragera les investissements dans les secteurs

porteurs hors pétrole pour réduire la dépendance aux hydrocarbures ; des réformes bancaires pour renforcer les cadres réglementaires et les capacités de supervision afin d'assurer une meilleure qualité des crédits et de limiter les risques systémiques ; une stimulation de l'inclusion financière qui permettra de développer des produits financiers adaptés pour élargir la base d'emprunteurs solvables, en particulier parmi les PME et les acteurs de l'économie informelle.

La hausse des crédits bancaires est un signe positif pour l'économie congolaise, mais elle reste conditionnée à une amélioration de la santé du secteur bancaire. Une stratégie proactive pour gérer les créances en souffrance et soutenir une croissance durable sera essentielle pour maintenir cette dynamique.

Bogna Etroukan Z. R.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le Gabon s'engage pour des corridors transnationaux

En visite officielle en Égypte, le 29 novembre, le président gabonais, Brice Oligui Nguema, a signé un protocole d'accord avec le conglomérat Arab Contractor pour la réalisation de deux projets routiers stratégiques.

Le Gabon intensifie ses efforts pour améliorer non seulement son réseau routier national, mais aussi son rôle dans le développement des corridors transnationaux, moteurs de l'intégration régionale au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces nouvelles routes, bien que non détaillées, sont stratégiques pour le Gabon, car elles desserviront les zones frontalières avec la Guinée équatoriale et le Cameroun. Cela fait partie d'un effort concerté pour développer des corridors commerciaux qui relient les pays de la région. L'achèvement de ces infrastructures routières est essentiel pour améliorer la circulation des biens et des personnes, réduisant les temps de transit et les coûts logistiques. Par exemple, la route en cours de construction entre le Cameroun et le Gabon, ainsi que le projet de la Guinée équatoriale, s'inscrivent dans un plan plus vaste visant à établir un réseau routier cohérent à travers la CEMAC.

Ces nouvelles infrastructures viendront compléter d'autres initiatives en cours dans l'espace CEMAC. Le Cameroun a récemment lancé les travaux de la route Olounou-Oveng-frontière Gabon



(110 km), tandis que la Guinée équatoriale s'emploie à finaliser la route Akurenam-Minang (111 km), partie intégrante du corridor Nsok-Akurenam-Minang. Pour ce dernier projet, un financement de 88,3 milliards FCFA avait été octroyé en 2022 par la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC).

Ces corridors transnationaux visent à améliorer l'interconnexion des États membres de la CEMAC, en facilitant la mobilité des populations, en réduisant les coûts logistiques et en dynamisant le commerce transfrontalier. À travers ces investissements, le Gabon et ses partenaires régionaux réaffirment leur engagement pour une intégration économique renforcée, essentielle à la compétitivité et à

la croissance de l'Afrique centrale.

Les accords signés par le Gabon avec Arab Contractor représentent une avancée significative vers le renforcement de l'intégration régionale en Afrique centrale. En améliorant les corridors routiers, le Gabon et ses voisins pourraient transformer leurs économies, attirer des investissements étrangers et créer de nouveaux emplois. La réussite de ces projets dépendra d'une coopération étroite entre les États et d'un engagement continu à surmonter les obstacles à l'intégration. L'avenir économique de la région est prometteur, mais compromettre ce potentiel nécessitera des efforts concertés et une vision stratégique.

Dagoro Etroukan

CENTRAFRIQUE, MARCHÉ DES CARBURANTS

Une réforme de sauvetage

Stabiliser l'approvisionnement en carburants, rendre le marché plus transparent et réduire la dépendance aux importations informelles.



En octobre, le Fonds Monétaire International (FMI) a révisé légèrement à la baisse ses prévisions de croissance économique pour la République centrafricaine en 2024, désormais estimée à 1 %. Cette révision s'explique principalement par les perturbations dans la fourniture d'électricité et les retards significatifs enregistrés dans l'approvisionnement en carburants, un secteur crucial, notamment via le fleuve Oubangui.

Dans le cadre de son partenariat avec le FMI, destiné à soutenir la balance des paiements, le pays s'est engagé à mettre en œuvre un ambitieux programme de réformes. Ces réformes visent, entre autres, à accroître les recettes intérieures, un enjeu fondamental pour la stabilité économique.

Parmi ces réformes, celle qui concerne le marché des carburants occupe une place centrale. Le FMI insiste sur l'importance cruciale de ce secteur, dont le bon fonctionnement influe directement sur l'activité économique et sur le coût de la vie des populations.

Cette réforme ambitionne de stabiliser l'approvisionnement en carburants, de rendre le marché plus transparent et de réduire la dépendance aux importations informelles. Ces objectifs visent à renforcer la mobilisation des recettes fiscales, à améliorer la gestion des finances publiques et, in fine, à garantir la viabilité de la dette nationale.

Cependant, en attendant les effets concrets de cette initiative, le marché des carburants reste confronté à des défis majeurs. Les prix à la pompe atteignent des niveaux très élevés, tandis que les circuits d'importations informelles continuent de prospérer. En conséquence, la contribution de la fiscalité pétrolière aux recettes de l'État a chuté de manière spectaculaire, passant d'environ 20-25 % en 2020-2021 à seulement 9 % en 2024, selon les estimations du FMI. Cette situation illustre l'urgence et la nécessité de réformes structurelles pour redresser un secteur vital pour l'économie nationale.

Yveline M. Douala

ESSOR MONDIAL DE LA CONSOMMATION DE VIANDE DE POULET

Et si l'Afrique intégrait le marché mondial des protéines ?

Les nations africaines devraient saisir l'opportunité de la montée en consommation de viande de poulet pour transformer leurs économies

Selon les prévisions de S&P Global Platts, la viande de poulet deviendra la protéine animale la plus consommée au monde d'ici 2027, avec une augmentation attendue de 117 millions de tonnes. Alors que la demande mondiale explose, l'Afrique se trouve à un carrefour décisif. Le continent doit saisir cette opportunité en développant son secteur de l'élevage de poulets, non seulement pour améliorer sa sécurité alimentaire, mais également pour se positionner comme un acteur incontournable sur le marché global.

La consommation de poulet en Afrique devrait augmenter de 21 %, atteignant 7,54 millions de tonnes d'ici 2030. Avec un pouvoir d'achat en hausse et une urbanisation rapide, cette demande croissante est une



réelle opportunité pour les pays africains d'optimiser leur production locale.

Le développement de l'aquaculture avicole peut agir comme un moteur économique, générant des emplois dans les zones rurales et urbaines. De plus, l'élevage de poulets nécessite moins de ressources par rapport à d'autres types de production animale, ce qui en fait une

option durable et économique.

La viande de poulet est l'une des protéines les plus abordables et nutritives. Avec une meilleure sensibilisation sur les avantages nutritionnels du poulet, les familles africaines peuvent améliorer leur alimentation avec des sources de protéines efficaces et accessibles.

Les pays africains doivent investir dans la recherche et le développe-

ment pour améliorer la génétique avicole, afin d'accroître les rendements et la durabilité des exploitations. L'amélioration des infrastructures de transformation et de distribution est cruciale. La création de chaînes d'approvisionnement efficaces garantira que les produits avicoles atteignent les marchés locaux et internationaux rapidement et en toute sécurité. Le renforcement des capacités des agriculteurs à travers des programmes de formation garantit que les meilleures pratiques d'élevage et de gestion de la ferme sont adoptées. Cela permettra d'améliorer la qualité de la viande tout en augmentant la productivité.

Une collaboration entre les gouvernements, les ONG et le secteur privé est essentielle pour mobiliser des fonds et partager des ressources. Ces partenariats peuvent également aider à la mise en place de normes de qualité et de sécurité adaptées aux marchés locaux et internationaux.

En adoptant des pratiques d'éle-

vage respectueuses de l'environnement et en utilisant des ressources de manière responsable, l'Afrique peut répondre aux préoccupations écologiques croissantes des consommateurs, tout en se positionnant comme un fournisseur de choix pour les marchés internationaux soucieux de durabilité.

L'Afrique doit flâner l'opportunité que présente l'essor mondial de la consommation de viande de poulet. En développant son secteur avicole, non seulement le continent pourra-t-il satisfaire sa propre demande alimentaire, mais il sera également en mesure de participer activement à un marché mondial en pleine expansion. En adoptant des stratégies appropriées, l'Afrique peut se transformer en un leader incontesté de l'élevage de poulets, garantissant ainsi une sécurité alimentaire pour ses citoyens tout en contribuant au développement économique et à la durabilité environnementale.

Amina Ayichatou
(stagiaire)

FORMATION AGRICOLE EN LIGNE

La FAO propose un cours en ligne sur les CEP

Dans le cadre de ses efforts pour développer les compétences, la FAO a mis en place le concept des champs-écoles des producteurs (CEP). Cette méthode participative a pour objectif de fournir aux agriculteurs les savoir-faire indispensables pour améliorer leur rendement, tout en leur offrant une formation pratique directement sur le terrain.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé un nouveau cours en ligne dédié à la conception, la mise en œuvre et l'extension des programmes basés sur l'approche des champs-écoles des producteurs (CEP).

Les CEP constituent une méthode participative et éducative qui rassemble des groupes de petits agriculteurs autour de la résolution collaborative des problèmes de production, en s'appuyant sur des pratiques agricoles durables. Cette approche favorise un apprentissage pratique en groupe, tout en renforçant les compétences en observation, analyse critique et prise de décision locale dans le domaine agricole.

Le cours s'adresse aux concepteurs de projets, gestionnaires, évaluateurs, praticiens de l'approche CEP, chercheurs, ainsi qu'aux personnels administratifs souhaitant approfondir leurs connaissances sur la planification, l'exécution et l'évaluation des programmes CEP. Il s'inscrit dans la continuité d'un premier module introductif sur l'approche des champs-écoles.

Les participants auront l'opportunité de maîtriser les rôles et responsabilités associés à un programme CEP, d'explorer les stratégies de développement des capacités humaines,



et de se former aux outils de planification saisonnière. Le contenu aborde également des aspects essentiels de gestion, tels que la budgétisation, le suivi, l'évaluation des impacts et la rédaction de rapports.

Disponible en anglais, français et espagnol, ce cours offre une certification aux apprenants ayant complété la formation, renforçant ainsi leur expertise et leur contribution au développement agricole durable.

Face aux défis économiques et environnementaux croissants, l'Afrique se trouve à un carrefour crucial. La récente initiative de la FAO, qui a lancé un cours en ligne sur les champs-écoles des producteurs (CEP), souligne l'importance de former les agriculteurs et de promouvoir les filières de transformation agricole. Ces efforts visent non seulement à améliorer la productivité, mais aussi à transformer le paysage agricole du continent.

Les champs-écoles des producteurs offrent une approche participative qui permet aux agriculteurs d'acquérir des compétences pratiques en matière de production durable. En se réunissant pour résoudre des

problèmes communs, les agriculteurs non seulement renforcent leurs capacités individuelles mais aussi celle de leur communauté. Ce mode d'apprentissage collaboratif est essentiel pour garantir que les technologies et pratiques agricoles modernes soient adaptées aux réalités locales.

En Afrique, la majorité des produits agricoles est exportée sous forme brute, ce qui entraîne une perte de valeur ajoutée. L'investissement dans des filières de transformation permettra de créer des emplois, de diversifier les revenus et de réduire la pauvreté. Les CEP peuvent servir de leviers pour encourager l'innovation dans les pratiques de transformation, depuis la production jusqu'à la commercialisation. Cela nécessite cependant des programmes de formation adaptés qui inculquent aux agriculteurs les techniques de transformation modernes.

Pour maximiser l'impact de cette formation, l'intégration de la technologie numérique est cruciale. Les plateformes en ligne, comme celles proposées par la FAO, permettent un accès élargi aux connaissances et aux ressources. En outre, les

outils numériques peuvent faciliter le suivi des progrès et l'évaluation d'impact, essentielle pour ajuster les programmes en temps réel et s'assurer qu'ils répondent aux besoins des agriculteurs.

L'industrialisation agricole en Afrique ne peut se réaliser que grâce à une collaboration efficace entre les gouvernements, les ONG, le secteur privé et les agriculteurs. Les initiatives comme celles de la FAO doivent être renforcées par des partenariats stratégiques qui favorisent le partage des meilleures pratiques et incitent à des investissements

dans les infrastructures nécessaires.

Pour que l'Afrique puisse réaliser son potentiel économique à travers l'agriculture, il est impératif d'investir massivement dans la formation des agriculteurs et la création de filières de transformation. La démarche des champs-écoles des producteurs représente un pas dans la bonne direction, mais elle doit être complétée par une vision ambitieuse et collaborative pour transformer le secteur agricole en un moteur de croissance durable pour le continent.

YMD

LA LOI SUR LA DÉFORESTATION REPORTÉE

Une avancée ou un diktat de l'UE pour les pays en développement ?

L'Union européenne a décidé de reporter d'un an l'entrée en vigueur de sa loi interdisant l'importation de produits agricoles issus de terres déboisées, initialement prévue pour le 30 décembre 2024.

Bien que cette prolongation soit perçue comme une victoire par certains pays, notamment le Brésil et l'Indonésie, des critiques persistent quant à son impact sur les économies africaines. Alors que les États concernés mettent déjà en place des systèmes de traçabilité et des réglementations internes pour répondre aux exigences de durabilité de l'UE, la question se pose : ce report n'est-il qu'un camouflage d'un véritable diktat européen sur les politiques agronomiques des pays en développement ? Les nouvelles obli-



gations, comme la collecte de données géographiques et la déclaration de diligence, posent un défi supplémentaire. Comment les gouvernements africains s'adapteront-ils à ces normes strictes tout en préservant leur autonomie ?

YMD

NGOZI OKONJO-IWEALA

Reconduite à la tête de l'OMC

Une nouvelle ère de défis pour l'Organisation mondiale du commerce

Le leadership de Ngozi Okonjo-Iweala a été plébiscité. En novembre 2024, l'ancienne ministre des Finances et des Affaires étrangères du Nigeria a été reconduite à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) lors d'une réunion extraordinaire du conseil général. Son second mandat, qui commencera le 1^{er} septembre 2025, s'annonce crucial pour l'avenir de l'organisation qui est confrontée à des tensions économiques et géopolitiques sans précédent.

Un premier mandat sous le signe des réformes

Depuis son arrivée en mars 2021, la dirigeante a entrepris de moderniser une organisation souvent critiquée pour son incapacité à répondre aux mutations du commerce mondial. Ses efforts pour promouvoir des règles commerciales plus inclusives et réduire les inégalités Nord-Sud ont marqué son premier mandat. Elle a aussi œuvré pour résoudre des différends majeurs, tout en naviguant dans un environnement économique bouleversé par la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine et les tensions entre les grandes puissances.



Les priorités pour un second mandat décisif

Ngozi Okonjo-Iweala fait face à une série de priorités stratégiques notamment i) la relance de l'organe d'appel de l'OMC (l'impasse sur cet outil clé du règlement des différends demeure un obstacle majeur. Avec la réticence des États-Unis à débloquent son fonctionnement, la Nigériane devra proposer des solutions innovantes pour restaurer la crédibilité de l'arbitrage commercial) ; ii) la réforme des subventions et des droits

commerciaux par l'adoption et la mise en œuvre des accords sur les subventions à la pêche et d'autres secteurs sensibles nécessitant une mobilisation accrue des membres ; iii) le soutien à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), en tant qu'Africaine, Ngozi Okonjo-Iweala est attendue pour intensifier l'appui technique et politique de l'OMC à cette initiative phare. L'objectif est de maximiser l'intégration économique africaine et son rôle dans le commerce mondial ; iv) les tensions commerciales internationales (avec le retour de

Donald Trump aux commandes des États-Unis, les différends avec la Chine et l'Europe risquent de s'intensifier. Sa capacité à jouer le rôle de médiatrice sera mise à rude épreuve) ; v) l'inclusion et durabilité :

la transition vers un commerce durable, notamment en ce qui concerne les normes climatiques et sociales, reste un défi majeur. La dirigeante devra rallier les pays en développement et les grandes économies autour d'une vision commune.

Un leadership pour une OMC renouvelée

Ngozi Okonjo-Iweala a déjà prouvé son talent de négociatrice et sa résilience face à des environnements complexes. Pour les membres de l'OMC, sa réélection représente une opportunité de renforcer le rôle de l'organisation comme pilier du commerce mondial. « Une OMC modernisée et inclusive est essentielle pour garantir un système économique mondial plus équitable », a-t-elle déclaré dans son discours d'acceptation.

Avec une expérience unique mêlant finance internationale, gouvernance publique et défense des intérêts africains, la directrice générale incarne l'espoir d'un multilatéralisme renouvelé, où les pays en développement auront une voix plus forte.

Bougna Etroukan Z. R.



**3ème
Edition**



CCMA

Douala – Cameroun
Le
24 & 25 avril 2025

CEMAC'S CAPITAL MARKET AWARDS

Thème
« Actionnariat populaire en Afrique Centrale: Contours, enjeux et défis »



24 avril 2025
Colloque international
En double format, présentiel
et par vidéo-conférence



24 avril 2025
Exposition des corps de
métier



25 avril 2025
Soirée de remise des Awards

Contacts & Inscriptions: +237 696 49 24 40 / 677 53 20 32 – email: lalettresarl@lettre-bourse.com

Suivez notre actualité sur www.lettre-bourse.com